

Votre logement a besoin de travaux ?



La Communauté de Communes
des Terres du Val de Loire vous accompagne
dans la rénovation de votre habitation !



Conseils techniques
Aides financières
Accompagnement administratif



02 38 77 87 21

La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire a engagé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) afin d'**aider les propriétaires occupants et bailleurs à réaliser des travaux de rénovation énergétique dans leur logement ancien ou de lutte contre l'insalubrité.**



Avant d'engager toute démarche, contactez l'association SOLIHA, missionnée par la collectivité, afin de **bénéficier d'un service gratuit et sans engagement** pour : l'étude de projets, des conseils techniques neutres, une évaluation financière des aides mobilisables et une assistance administrative pour les obtenir.

Appelez SOLIHA au 02 38 77 87 21

contact.loiret@solihha.fr

Permanences sur rendez-vous :

- **Beaugency**, le 3^{ème} mercredi des mois impairs* de 10h à 12h, à l'Espace France Services - 59 Avenue de vendôme. Maison Agora,
- **Meung -sur-Loire**, le 3^{ème} mercredi des mois impairs* de 14h à 16h, à la Maison France Services - 11 Rue Saint-Jean,
- **Beauce-la-Romaine** : le 1^{er} mardi des mois pairs* de 10h à 12h à l'Espace Famille - 6 rue du Lieutenant Beau à Ouzouer-le-Marché,
- **Cléry-Saint-André**, le 1^{er} mardi des mois pairs* de 14h à 16h, au 92 rue du Maréchal Foch - Cour de la mairie.

Pensez à vous munir de votre dernier avis d'imposition pour votre premier rendez-vous.

() Mois pairs : février, avril, juin, octobre, décembre.*

Mois impairs : janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre.

